

FICHE : LE DOSSIER D'INTERVENTION

un dossier d'intervention est mis à la disposition des services de secours publics à l'entrée du bâtiment

ce dossier d'intervention comprend

- 1) les éléments du dossier relatif à la prévention de l'incendie, en particulier
 - le plan d'évacuation
 - une liste des équipements de protection contre l'incendie disponible et leur localisation sur un plan
 - les informations à la demande du service de secours public pour l'élaboration du plan d'urgence et d'intervention
- 2) les installations électriques
 - leurs emplacements
- 3) les vannes de fermeture des fluides
 - leurs emplacements
 - leurs fonctionnements
- 4) les systèmes de ventilation
 - leurs emplacements
 - leurs fonctionnements
- 5) la centrale de détection d'incendie
 - son emplacement

Plus d'info :

- Le titre 3 concernant la prévention de l'incendie sur les lieux de travail du livre III du code du bien-être au travail
- Le guide "Risques d'incendie ou d'explosion" de la série stratégie SOBANE